

Bulletin d'information n°7 - 2017/2018

AVIS DE CHANGEMENT DE DATE

TOURNOI DE QUILLES

Chères Consœurs,
Chers Confrères,

Pour des raisons organisationnelles, le Comité de la Conférence du Jeune Barreau a pris la décision de déplacer son traditionnel « Tournoi des Quilles » initialement prévu pour le 11 janvier 2018 au

Jeudi 29 mars 2018 à 19.00 heures.

Nous nous excusons pour tout désagrément que ce changement de dernière minute a pu causer.

Comme les années précédentes le tournoi se déroulera au

Centre National de Jeux de Quilles

52, rue Pierre Hamer
L-4702 Pétange

La participation aux frais de cette soirée est de 25.- € par personne, comprenant la location des pistes de quilles, la participation au tournoi et le repas « Haam, Fritten an Zalot » (boissons non incluses).

Il vous est loisible de former d'ores et déjà des équipes, de six personnes de préférence. Elles auront pour tâche de battre l'équipe du Comité du Jeune Barreau et, accessoirement, de gagner le tournoi !

Le port de baskets à semelles blanches / claires est indispensable pour le tournoi de quilles.

L'inscription se fait jusqu'au jeudi 26 mars 2018 via le site Internet de la Conférence du Jeune Barreau:

<http://www.cjbl.lu/fr/programme/evenements-a-venir/tournoi-de-quilles-2018>

Il est possible de s'inscrire

- (i) soit par équipe en indiquant le nom de l'équipe, les membres (nom et prénom) et le nom ainsi que les coordonnées du capitaine de l'équipe,
- (ii) soit individuellement.

En cas d'inscription d'une équipe, il est possible de payer la PAF pour toute l'équipe (la PAF de 25€ multipliée par le nombre de co-équipiers) sur le compte de la Conférence du Jeune Barreau auprès des CCP sous le numéro LU97 1111 0820 9937 0000, en indiquant le nom de l'équipe dans la communication « Quilles 2018 et [nom de l'équipe] » lors du virement.

Il est également possible de payer individuellement la PAF de 25 € (même en cas d'inscription d'une équipe) sur le compte de la Conférence du Jeune Barreau auprès des CCP sous le numéro LU97 1111 0820 9937 0000, en mentionnant « Quilles 2018 et [nom du participant] et le cas échéant [nom de l'équipe] ».

Le versement de la PAF vaut inscription définitive.

Précisons enfin que le tournoi de quilles n'est pas réservé aux seuls membres du Jeune Barreau et que nous espérons vous retrouver nombreux à Pétange !

Bien confraternellement,

Pour le Comité de la Conférence du Jeune Barreau

Cédric BELLWALD
Président